



LE MOT DU MAIRE

Comme vous le savez, cette édition du journal de La Croix est l'occasion de vous informer des événements et actualités de notre commune.

En cette période estivale, la canicule semble vouloir s'installer, aussi, je ne saurais que vous rappeler de bien prendre toutes les précautions nécessaires et de veiller aux personnes vulnérables. Vous trouverez différents conseils dans ce bulletin et sur notre site internet. Cette année 2017 est

également marquée par la baisse continue des subventions et dotations de l'État, mais nos efforts financiers se poursuivent de façon à vous apporter toujours les meilleurs services possibles sans augmenter les impôts.

Malgré ces contraintes financières, nous poursuivons nos investissements afin de rendre notre commune toujours plus agréable à vivre, et pour le confort de tous, bien que l'obligation « Zéro phyto » nous pénalise

beaucoup pour l'entretien des espaces publics !

Je vous laisse découvrir les autres événements marquants de ce début d'année au travers des pages de ce journal. J'en profite, une nouvelle fois, pour remercier tous les élus, employés et associations de notre charmante commune.

Je vous souhaite un excellent été et de très belles vacances.

Jocelyne Cochin



RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS DANS NOS ECOLES

Suite au décret pris par le nouveau gouvernement, qui vise à autoriser les communes qui le souhaitent, à revenir sur l'organisation actuelle des rythmes scolaires et à permettre, par dérogation, un retour à la semaine de 4 jours, les enseignants des écoles maternelle et élémentaire de notre commune ont effectué un sondage auprès des parents d'élèves. Il en est ressorti que la majorité des parents (75 %) souhaitaient revenir à la semaine de 4 jours. Suite à cette enquête, les deux Conseils d'Écoles se sont réunis et ont voté à la majorité un retour à une semaine de 24 heures d'école réparties sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le Conseil Municipal a suivi cette décision, en précisant qu'un ALSH sera mis en place pour toute la journée du mercredi sur notre commune en fonction des effectifs. Une demande de dérogation conjointe a donc été déposée auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, qui a émis un avis favorable.

À partir du 4 septembre 2017, les ho-

raires des écoles seront les suivants : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) dans leur forme actuelle sont ainsi supprimées avec cette nouvelle organisation mais le personnel de la garderie municipale continuera de proposer des activités diverses aux enfants.

La Garderie Municipale fonctionnera ces mêmes jours de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

L'ALSH, géré par la CCBVC, fonctionnera dans les locaux des écoles de La Croix en Touraine le mercredi de 9h00 à 17h00 avec un accueil possible de 7h30 à 9h00 le matin et un départ entre 17h00 et 18h30. **Afin d'organiser au mieux cet accueil du mercredi, il est demandé aux parents intéressés de faire une pré-inscription de leur(s) enfant(s) auprès de la mairie de La Croix en Touraine (tél. 02 47 23 64 64 - mail : mairie.la.croix-en-touraine@wanadoo.fr) avant le 20 juillet.**

VENEZ NOMBREUX :



> **Samedi 15 juillet** : participation à **Jour de Cher** avec notre radeau communal (à découvrir...). Programme complet sur www.jourdecher.fr

> **Dimanche 10 septembre** : **Fête du parc** dans le parc Edouard André (animation musicale – stands artisanaux variés, gourmands, associatifs – exposition d'objets de vannerie dans la bibliothèque). Si vous êtes exposant et que vous souhaitez participer, vous pouvez prendre contact avec la mairie (M. Pichard Alain) ou par mail à feteduparc@lacroixentouraine.fr



FINANCES COMMUNALES

BUDGET 2017 EN FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **1 479 808,00 €**

Les dépenses

Charges à caractère général	348 400,00 €
Charges de personnel	695 970,00 €
Autres charges de gestion courante (élus, associations, dépenses imprévues...)	177 028,00 €
Charges financières (intérêts de la dette)	16 700,00 €
Prélèvement pour dépenses d'investissement	230 210,00 €
Dotations aux amortissements	11 500,00 €
TOTAL	1 479 808,00 €

Les recettes

Excédent antérieur reporté	178 802,00 €
Produit des services et autres produits de gestion courante	22 306,00 €
Impôts et taxes	745 200,00 €
Dotations/Subventions	335 500,00 €
TOTAL	1 479 808,00 €

BUDGET 2017 EN INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **1 784 148,00 €**

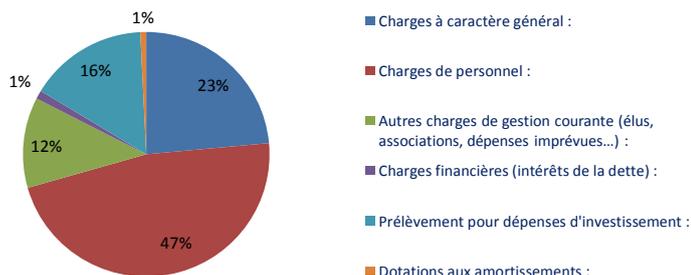
Les dépenses

Opérations d'investissement 2017	1 489 225,00 €
Restes à réaliser 2016	203 296,00 €
Report déficit	0 €
Emprunt et dettes assimilées	69 300,00 €
Autres (dont dépenses imprévues)	22 327,00 €
TOTAL	1 784 148,00 €

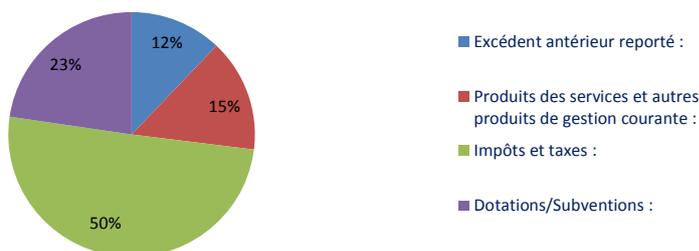
Les recettes

Subventions	53 527,00 €
FCTVA + Taxe urbanisme	140 000,00 €
Produits de cession	170 000,00 €
Ressources propres dont emprunt	1 178 911,00 €
Virement de la section de fonctionnement et amortissement	230 210,00 €
Autres	11 500,00 €
TOTAL	1 784 148,00 €

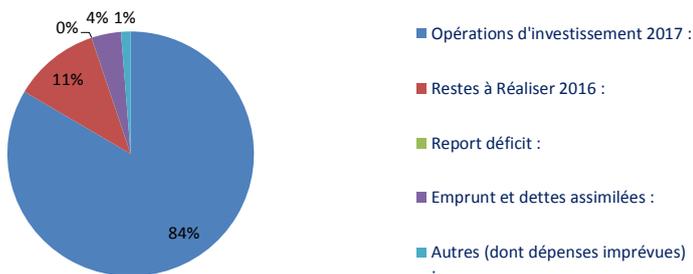
Charges de Fonctionnement



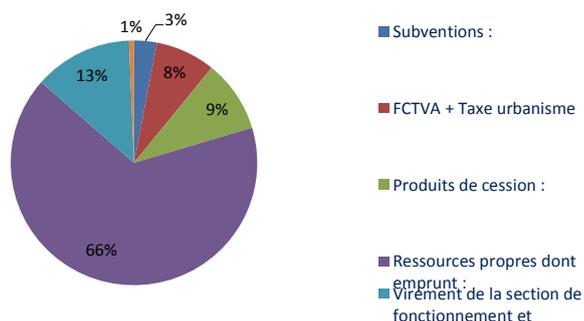
Recettes de Fonctionnement



Dépenses Investissement



Recettes Investissement



VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2017

	Taux 2016	Taux 2017
Taxe habitation	12,96 %	12,96 %
Foncier bâti	15,27 %	15,27 %
Foncier non bâti	34,55 %	34,55 %

Les budgets primitifs 2017 (commune et assainissement) sont toujours en équilibre comme les années précédentes, malgré les baisses continues et conséquentes des dotations de l'Etat et une augmentation des charges communales.

Ils dégagent toutefois un autofinancement suffisant pour permettre les investissements nécessaires au développement de la commune et nous mettons tout en oeuvre, grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances, pour ne pas augmenter les impôts locaux.

Le projet d'aménagement des voiries, en commençant par la RD31F, est un investissement conséquent mais nécessaire pour la commune.

En outre, les subventions aux associations sont maintenues au même niveau : nous avons conscience de l'importance du tissu associatif sur la commune et de ce qu'il apporte à la population et il nous est important de soutenir l'ensemble de ces associations.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

RÉSEAU EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES

La commune a procédé à la création d'un réseau d'eaux pluviales rue des Longerons, et la réhabilitation du réseau assainissement dans le centre de la commune est en cours.

Du fait des travaux qui obligeaient les habitants de la rue des Longerons à rentrer à pied chez eux, des rencontres entre voisins étaient plus fréquentes et ont donné lieu à un repas entre voisins, une façon de fêter la fin des travaux.



PROJETS 2017

• Parmi les importants projets d'investissement 2017, il est important de parler de l'aménagement de la **RD 31 F** : route d'Amboise, rue Nationale et avenue du Colonel Jacques Soufflet. Ces travaux devraient commencer en septembre et s'inscrivent dans la nécessité de mettre aux normes l'accessibilité des cheminements, de sécuriser les modes doux et de sécuriser les arrêts de bus.

Le projet envisagé intègre également une mise en valeur paysagère.

L'ensemble de l'aménagement de ces voiries a également pour objectif de créer du lien entre les différents quar-

tiers ; une dissociation des espaces sera ainsi réalisée en fonction des usages et la création de bandes cyclables sécurisées est prévue.

• Afin d'améliorer encore notre communication et l'information «en temps réel», un **panneau d'information lumineux** sera prochainement installé.

• **Un jardin «Bien-être» avec parcours «japonais»** sera créé, dès septembre au lieu-dit La Vinerie : ce sera un bel espace de détente, de relaxation et de lecture accompagné de jeux pour enfants.

• Après les importants dégâts dus aux inondations de 2016, il est nécessaire de procéder à certains travaux de remise en état et d'amélioration afin d'anticiper une éventuelle prochaine crue.

• Lors de la fête du parc de 2015, vous avez été nombreux à admirer la statue



de Cro-Magnon exposée dans le parc Édouard André. La commune souhaiterait l'acquérir mais son coût restant élevé, nous recherchons activement des subventions, dons, financements privés, financements participatifs...

• La mise en œuvre du «Zéro phyto» étant relativement difficile même si notre commune avait anticipé et utilisé peu de ces produits désormais interdits aux collectivités, il est nécessaire d'acquérir du matériel adapté et efficace. Il faut toutefois rester conscient que l'herbe repousse très vite compte tenu des conditions climatiques et que ces matériels ont une efficacité limitée. N'hésitez pas d'ailleurs à entretenir les abords de votre domicile et à rester indulgents avec nos agents techniques qui font le maximum. Merci à l'avance.



• Et comme tous les ans, nous procédons à l'entretien habituel des bâtiments, renouvellement de matériel, réparations diverses.

CONCOURS « MAISONS FLEURIES »



Pour la première année, la commune s'est inscrite au concours des «Maisons Fleuries» qui a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de la commune en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et cours visibles de la rue.

Un jury de la commune va retenir 2 maisons les mieux fleuries répondant aux critères du règlement du concours des Maisons Fleuries de la Société d'Horticulture de Touraine et les transmettra à un jury départe-

mental qui viendra sur place en juillet pour apprécier la catégorie. Les résultats seront connus courant octobre.

Au-delà de ce concours, nous souhaitons aussi que la commune s'engage dans une démarche environnementale et obtienne un jour une labellisation.

Le défi est de taille, car chacun doit être un écoresponsable pour l'entretien des espaces publics.



LA VIE COMMUNALE

FACEBOOK

Après le site internet en 2016, la page Facebook de la commune est en ligne.

Il était important de pouvoir proposer un autre mode de communication, d'information et de partage. N'hésitez pas à «liker» :

 **LIKEZ** <https://www.facebook.com/Mairie-la-croix-en-touraine>

PLAN DE LA COMMUNE

Ce n'est pas vraiment une nouveauté puisqu'il est installé depuis plusieurs mois sous l'abribus de la place de la Libération, mais peut-être ne l'avez-vous pas véritablement remarqué. Il peut cependant être utile pour situer les nouvelles rues de notre commune ou renseigner un passant sans GPS qui cherche la maison où il est attendu...



DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

Vendredis 28 juillet, 29 septembre, 27 octobre et 22 décembre à 20h30.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Pendant la période estivale, Mme Bony, l'Assistante Sociale de notre commune, tiendra une permanence à la Mairie, le mardi 8 août de 9 h à 10 h 30. En dehors de ce moment, il convient de s'adresser à la Maison Départementale de la Solidarité de Bléré – 2 place de la Libération (Tél. 02 47 23 54 54) le lundi de 14 h à 17 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Les dates de permanence entre septembre et décembre 2017 seront indiquées sur notre site internet, dès qu'elles nous auront été communiquées.

NOTRE CENTENAIRE DE L'ANNÉE S'EN EST ALLÉE



Elle était née le 21 janvier 1917 à Arras et avait connu les rationnements et la faim durant la seconde guerre mondiale. Elle avait tenu un magasin de « frivolités et colifichets ». A 30 ans, elle avait suivi l'homme de sa vie, qui se déplaçait pour son travail dans

différentes villes de France et à l'étranger. Elle ne l'épousera que 30 ans plus tard, à l'heure de la retraite, par précaution « pour la pension de réversion » et ils s'installeront en 1978 à La Croix en Touraine. Clémence Zamboni, qui n'avait pas d'enfant et était veuve depuis seize ans, avait fêté ses 100 ans cette année et avait reçu, pour cette occasion, un bouquet de 100 roses de la part de la Municipalité. Encore assez alerte et bien lucide, elle vivait seule dans sa maison, aidée à certains moments de la journée d'une aide à domicile. Elle avait adopté le système de portage des repas et elle était très bien entourée par ses voisins. Mais Clémence nous a quittés le 17 avril 2017, l'année de ses 100 printemps.

BIENVENUE AUX CHAUVES-SOURIS DANS LE PARC

Après l'hôtel à insectes, la maison pour hérissons et les nichoirs à oiseaux, ce sont maintenant quatre abris pour chauves-souris que les élèves de la MFR de La Croix en Touraine ont fabriqué et offert à la commune, concluant ainsi un projet biodiversité dans le parc Edouard André.

Grâce à cet atelier, en même temps qu'ils étudiaient la biodiversité et le développement durable, ces jeunes de 3ème, guidés par leurs professeurs Mrs Breton et Gougé et aidés par M. Gasse, agent technique, ont aussi pratiqué les mathématiques, le français en rédigeant la fiche explicative, et les activités manuelles. Encore merci à eux et bravo pour leur investissement et leur travail.

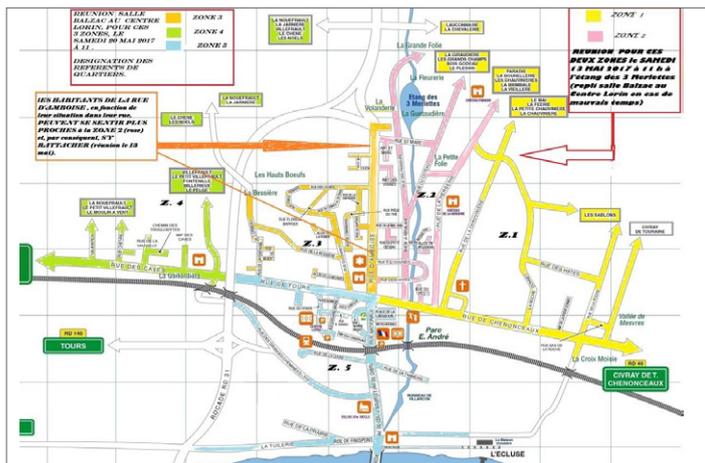


ÉTAT CIVIL

	Naissances	Mariages	Décès
2016	31	10	18
2017 (du 1 ^{er} janvier au 15 juillet)	12	5 (+ 5 prévus d'ici la fin de l'année)	11

LA VIE COMMUNALE (suite)

LA PARTICIPATION CITOYENNE



Dans le prolongement de la réunion publique qui avait eu lieu en septembre 2016 avec la présentation, par la gendarmerie, de ce dispositif, deux réunions se sont tenues : le 13 mai à l'étang des 3 Merlettes pour les zones situées entre la rue d'Amboise et la rue de Chenonceaux, et le 20 mai au Centre Lorin de La Croix pour les autres quartiers de notre commune. Ce dispositif de participation citoyenne consiste en l'ins-

tallation d'une chaîne de vigilance locale, avec la participation des habitants et la désignation de référents parmi eux, aux fins de faire vivre une «solidarité de voisinage» et développer un comportement dit de «sécurité partagée». Il permet de lutter plus efficacement contre la délinquance, resserrer les liens sociaux et développer l'esprit civique, renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier, constituer une chaîne d'alerte entre les référents de quartier volontaires et les acteurs de la sécurité. Ce dispositif doit faire l'objet d'un protocole entre la mairie, la préfecture et la gendarmerie.

Lors des deux réunions de mai dernier, plusieurs participants se sont portés volontaires pour être référents de leur quartier. La mise en œuvre de ce dispositif va donc pouvoir se poursuivre. Ces référents seront conviés, d'ici la fin de l'année, à une nouvelle réunion avec la gendarmerie afin de définir les modalités pratiques de cette mise en place.

Il est toujours possible de se porter candidat(e) pour être référent de son quartier, de sa rue, de son lotissement, en se manifestant auprès de la mairie, par courrier ou mail (sg.mairielacroix@orange.fr) en indiquant en objet : Participation citoyenne.

LE REPAS DES ANCIENS

Samedi midi 25 mars, 180 personnes se retrouvaient au Centre Lorin de La Croix pour le traditionnel « Repas de l'Age d'Or » servi par les membres du CCAS et du conseil municipal, un repas dansant très attendu par de nombreux seniors de notre commune. Les doyens(ne)s de 90 ans et plus (cinq femmes étaient présentes cette année mais aucun homme) reçurent un gros bouquet de fleurs. Deux autres convives (une femme et un homme) dont l'anniversaire était tout proche reçurent également l'une un bouquet et l'autre un coffret de bouteilles. Et comme d'habitude, toutes les dames présentes se virent remettre une fleur : la rose était à l'honneur ce samedi-là. Un après-midi au cours duquel on ne s'ennuie pas et qui permet aux uns de danser, aux autres de discuter, aux copains et copines de se retrouver pour un moment festif, tout cela dans une ambiance fort sympathique que l'on a hâte de retrouver l'année suivante !



QUELQUES LITUANIENS EN VISITE

Le Comité de Jumelage La Croix en Touraine/Birštonas et la Municipalité

ont accueilli du 25 juin au 02 juillet un groupe d'environ 25 Lituanais dont de jeunes musiciens de l'école d'art et de musique de BIRŠTONAS

qui avaient reçu chez eux, à la même époque l'an dernier, de jeunes élèves de l'école de musique intercommunale Christian Pommard, dans le cadre d'un échange et d'un travail musical commun (projet phare de l'association pour 2016 et 2017). La semaine fut très chargée avec de nombreuses visites permettant la découverte du patrimoine architectural et culturel de notre région et, bien sûr, des répétitions quotidiennes pour ces jeunes musiciens qui offrirent, en fin de séjour, un magnifique concert à leurs hôtes.



LA JEUNESSE

L'ÉCOLE À LA CROIX EN TOURAINE : C'EST FINI POUR EUX !!!



Lundi 19 juin, les 22 élèves de CM2 prennent place dans la salle des mariages de la mairie pour un rituel établi depuis plusieurs années maintenant : la cérémo-

nie de remise des dictionnaires Anglais/Français. Pour l'occasion, Mme le Maire et M. Mille, Adjoint en charge des Affaires Scolaires, se sont munis de leur écharpe tricolore et remettent à chaque enfant de CM2 un sachet de friandises et ce gros livre qui leur sera fort utile en septembre prochain lors de leur arrivée en 6ème et qui restera un souvenir de leur scolarité à l'école Joseph Joffo. En attendant cette rentrée dans un nouvel établissement, nous leur souhaitons de belles vacances.

.....

Certains quittent l'école élémentaire, d'autres y arrivent. 25 enfants de Grande Section de Maternelle vont changer de cour de récréation à la rentrée. Pour marquer la fin de leur scolarité à l'école maternelle, la Municipalité a offert à chacun un livre «Trouve la grenouille» qu'ils auront bientôt plaisir à lire tout seul.

LE SAC DE BILLES AU CINÉMA



L'école élémentaire de La Croix en Touraine porte depuis 2009 le nom de Joseph Joffo et ce dernier est revenu plusieurs fois dans notre commune, notamment lors de plu-

sieurs Fêtes de parc où il se faisait un plaisir de raconter son histoire et dédicacer ses livres, en particulier « le sac de billes », qui est paru en BD en 2015. Rien d'étonnant, donc, qu'en février dernier, les 130 enfants de cette école soient invités, par la municipalité de La Croix en Touraine, à la projection du film au cinéma d'Amboise. Un moment riche en émotions et l'occasion d'une discussion en classe l'après-midi !

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE AVEC LES ÉCOLIERS

La fin de cette année scolaire fut, cette fois encore, l'occasion pour les enfants des classes maternelles et élémentaires de monter sur scène et montrer le travail effectué au cours de l'année avec Thibault Préciat, l'intervenant musical dépêché par l'école de musique Christian Pommard dans le cadre de la convention entre cette dernière et la Municipalité de La Croix en Touraine. Cette année, l'accent a été porté sur la maîtrise des rythmes, des danses et chansons populaires de France et d'Italie, le chant en canon.

Deux très beaux spectacles musicaux au cours desquels les élèves, très attentifs aux directives de Thibault, ont pu danser et chanter pour la plus grande joie des parents, grands-parents, frères et sœurs venus nombreux les applaudir.



CALENDRIER SCOLAIRE 2017/2018

Rentrée scolaire : lundi 04 septembre 2017

Vacances de la Toussaint : du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre au matin

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2018 au matin

Vacances d'hiver : Du samedi 24 février au lundi 12 mars au matin

Vacances de Printemps : Du samedi 21 avril au lundi 7 mai au matin

Début des vacances d'été : samedi 7 juillet 2018



Puis le dimanche 25 juin, l'AIPE organisait une kermesse dans le parc Edouard André. Un temps superbe permit aux enfants de profiter pleinement du spectacle du «Magi-clown» et des différents stands de jeux et animations mis en place par l'association des parents d'élèves. Bravo à elle !

LES ANIMATIONS

LA PÊCHE À L'ÉTANG DES TROIS MERLETTES

La première édition de la journée «Pêche à la truite» s'est déroulée le lundi 1^{er} mai. La météo n'était pas au beau fixe et le vent froid faisait friser l'eau de l'étang et valser les bouchons des pêcheurs.

Mais les nombreux participants, et la bonne humeur générale, étaient de la partie. Certains étaient venus en famille, d'autres avec des amis.

Les premières prises n'ont pas tardé à venir et ce n'est pas forcément les



pêcheurs les plus aguerris qui en étaient les acteurs... de jeunes pêcheurs sans complexe ont bien débuté la journée.

Des élus se sont également prêtés au jeu avec le sourire quand d'autres

étaient venus «incognito».

La mairie et les associations présentes (Comité des Fêtes, Sporting Club) ont contribué au bon déroulement de cette journée qui, nous l'espérons, connaîtra une nouvelle édition au 1^{er} mai 2018.

Nous en profitons pour rappeler ici le règlement et les tarifs applicables à notre étang pour cette année 2017.

La pêche est autorisée tous les jours, du 8 mai au 31 octobre, sauf le samedi 8 juillet (jour de la fête du feu d'artifice). Sont strictement interdits : les feux ou barbecues ; les baignades, y compris celles des chiens ; la pêche aux leurres et cuillères ; le camping sauvage et le camping-car ; la pêche de nuit ; le stationnement gênant des véhicules. Les carpes « chinoises » ou « amours » doivent être remises dans l'étang. Une seule carpe de plus de 1 kg peut être emportée. La propreté des lieux doit être respectée. Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents.

Tarifs par personne, 2 lignes (flottante ou moulinet) : 30 € la carte annuelle, 4 € la 1/2 journée, 6 € la journée pour les adultes (18 ans et plus) ; Gratuité pour les enfants de moins de 16 ans ; 15 € la carte annuelle pour les jeunes de 16 à 18 ans ; 2 € la 1/2 journée ou la journée pour les jeunes de 16 à 18 ans. Les tickets sont disponibles auprès du Régisseur et les cartes en mairie. Permis de pêche obligatoire.

Des contrôles peuvent être effectués à tout moment par les personnes habilitées par la commune, munies d'une carte de fonction délivrée par la ville de La Croix en Touraine, par le garde assermenté de l'Association de Pêche et les gardes fédéraux du département.

LA BRETAGNE À LA CROIX EN TOURAINNE



Samedi soir 4 mars, plus de 300 personnes (dont certaines venaient de loin) avaient pris place au Centre Lorin de La Croix pour un concert de Gilles Servat dans son nouveau spectacle «70 ans... à l'Ouest». L'ardent défenseur de la culture bretonne, véritable poète, auteur de plus de 20 albums, était accompagné de cinq musiciens talentueux. Il a enthousiasmé et fait chanter la salle, car la plupart des spectateurs connaissait toutes ses chansons, et non pas seulement la très célèbre «Blanche Her-

mine» qui l'avait fait connaître au public il y a bon nombre d'années maintenant. Ce spectacle lançait la saison culturelle 2017 de la Communauté de Communes Bléré Val de Cher, dont vous pouvez trouver le programme complet sur les sites internet de la commune et de la CCBVC ainsi que sur le petit livret disponible en mairie.



UN RENDEZ-VOUS AU JARDIN



Le week-end de la Pentecôte était cette année le week-end national des rendez-vous au Jardin. Le parc Edouard André n'a pas dérogé à la règle, puisque sous l'égide du Pays Loire Touraine, de nombreuses animations s'y sont déroulées sur deux jours avec tout un programme autour de ce paysagiste créateur de renommée mondiale, que fut Edouard André, l'ancien propriétaire de ce parc et de ses bâtiments. On pouvait ainsi participer gratuitement, que l'on soit enfant ou adulte, à un stage de vannerie et repartir avec son œuvre, suivre un atelier de repotage, profiter des visites commentées du parc, de la roseraie, des expositions : l'une sur Edouard André, l'autre sur l'Architecture au jardin en Val de Loire, mais aussi se laisser envoûter par le récital de harpe d'Adeline de Preissac, sous le kiosque du parc, écouter des lectures pour enfants faites par des bénévoles de la Bibliocholette, pique-niquer tous ensemble le dimanche midi, et même rencon-

trer M. Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, venu visiter notre parc et les expositions.

Seule la visite-spectacle déambulatoire « Embrassons-nous, Dame Blanche ! », première représentation inédite, créée et jouée par la Compagnie Alborada, accompagnée de deux guides-conférencières du Pays Loire Touraine, a dû être annulée le samedi soir de ce week-end au jardin, à cause de la pluie, mais est reportée au jeudi 31 août (surveillez les panneaux d'affichage et notre site pour l'horaire).



À VOS AGENDAS...

RECAPITULATIF DES ANIMATIONS PROGRAMMÉES DANS NOTRE COMMUNE et COMMUNIQUÉES (à la date de publication de ce journal)
(sous réserve de modifications)

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Jusqu'au 12 juillet	Exposition d'aquarelles de Jean-Michel Roux	Bibliothouette	Bibliothèque dans le parc Edouard André
Samedi 15 juillet	Jour de Cher	CCBVC et communes du canton (dont La Croix en Touraine qui participe avec son radeau)	Sur le Cher (de St Georges sur Cher à Athée sur Cher) – défilé de radeaux, animations diverses, repas sur le pont
Dimanche 6 août	Peindre en Val de Cher	OT Chenonceaux Bléré Val de Cher + Communes de Bléré et La Croix en Touraine + Bibliothouette	Parc Edouard André (exposition Une Œuvre, Une chaise) – Mairie (exposition de peintures) – concert de musique sous le kiosque – Peintres dans les rues de Bléré
Jeudi 31 août, à 19 h (horaire à confirmer)	Embrassons-nous Dame Blanche ! Visite-Spectacle déambulatoire	Pays Loire Touraine	Parc Edouard André
Du 17 août au 9 septembre	Exposition sur « les métiers d'antan » et « le patrimoine de notre région »	Bibliothouette	Bibliothèque dans le parc Edouard André
Dimanche 10 septembre	Fête du Parc	Commune	Parc Edouard André
Jeudi 14 septembre, à 14h30	Rencontre avec Patrice Leconte (réalisateur de films (Les Bronzés, Mon meilleur ami, etc...))	Bibliothouette et l'Auberge de la Treille	Parc Edouard André
Dimanche 1er octobre	Bourse aux jouets	Compagnie des Sans Nom	Centre Lorin de La Croix
Samedi 14 octobre	Randonnée pédestre et VTT adultes et enfants	Comité des fêtes	RV au Centre Lorin de La Croix
Dimanche 22 octobre	Brocante livres et vieux papiers	Bibliothouette	Centre Lorin de La Croix
Du 30 octobre au au 4 novembre	Quinzaine du Livre (FOL) – 200 livres de la petite enfance au collège - du mardi au samedi : lectures à 15 h	Bibliothouette	Bibliothèque dans le parc Edouard André
Samedi 25 novembre	Loto	Comité des fêtes	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 26 novembre	Salon littéraire	Les Plumes Tourangelles	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 17 décembre, après-midi	Noël des Seniors de La Croix en Touraine et de Bléré	CCAS de Bléré, La Croix en Touraine et La Croix Rouge	Salle des fêtes de Bléré
Vendredi 12 janvier 2018	Vœux du Maire	Commune	Centre Lorin de La Croix

INFOS... INFOS...

DE NOUVELLES PERMANENCES AU SIÈGE DE LA CCBVC (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLÉRÉ VAL DE CHER - 39 RUE GAMBETTA À BLÉRÉ)

- **Trésor Public** : Suite à la fermeture de la Trésorerie de Bléré, depuis le 1er janvier 2017, les usagers dépendent de la Trésorerie d'Amboise. Cependant, si vous souhaitez continuer à accomplir vos opérations et vos démarches courantes au guichet, les services fiscaux assurent une permanence tous les mardis et vendredis de 9 h à 12 h.

- **CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'En-**

vironnement) : il assure depuis le 1er janvier 2017 une permanence le 2ème mardi du mois (matin). Ces permanences sont destinées aux administrés ayant un projet sur un terrain du territoire, mais hors zone de protection des monuments historiques (redirigés vers la permanence de l'Architecte des Bâtiments de France). L'objectif est de conseiller les particuliers sur leurs projets avant qu'ils en-

treprennent les démarches pour réaliser des travaux.

- **RAM (Relais d'assistants maternels)** : un RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels de la petite enfance. Ce lieu permet de bénéficier d'informations et d'accompagnement sur les modes d'accueils existants sur le territoire à destination

des enfants de 0 à 6 ans. Des permanences ont lieu tous les mercredis après-midi et vendredis après-midi, sur rendez-vous.

- **LUA (Lieu Unique d'Accueil)** : Toutes les informations et les démarches pour vos enfants de 0 à 18 ans (Multi Accueils, ALSH, Club Ados, Accueil Jeunes, Passeports Loisirs Jeunes, Mission Locale...). Se renseigner à la CCBVC : 02 47 23 58 63.

RAPPEL DES CONSEILS EN PÉRIODE DE CANICULE

Le dispositif d'alerte et de prévention mis en place dans le cadre du plan canicule s'adresse aux personnes de 65 ans et plus, vivant à leur domicile et qui, du fait de leur âge, de leur état de santé, se sentent isolées, ainsi qu'aux personnes à partir de 60 ans, vulnérables ou en situation de handicap. Tout habitant de la commune se trouvant dans cette situation peut demander son inscription sur le registre nominatif (et confidentiel) du plan canicule. Il est important que ce registre soit remis à jour chaque année. La demande d'inscription est disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet de la commune : www.lacroixentouraine.fr (rubrique Vie pratique – Social).

Directeur de la publication : le maire

Rédaction : commission information

Mairie de la Croix-de-Touraine
Tél. 02 47 23 64 64
mairie.la.croix-en-touraine@wanadoo.fr
www.lacroixentouraine.fr

Gratuit - Juillet 2017
Dépôt légal et ISSN n°1244-6017

La Renaissance Lochoise - 37600 Loches
Tél. 02 47 91 30 60